Convertir son exploitation maraichère en agriculture biologique : réglementation et technique

Maraîchers-ères en conventionnel du Var et de PACA

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs
Adhérent 80E/J€
Non adhérent 90E/J€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Marion CELLIER
agribiovar@bio-provence.org
Agribio 83
Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne
83 340
CANNET DES MAURES
Tel. 04 94 73 24 83

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

12 janv 2017	83400 HYERES	Marion CELLIER Agribiovar et Catherine MAZOLLIER du GRAB, référente en maraîchage biologique PACA